Dissay les échos

Le Journal de la commune de DISSAY | JANVIER 2015 | www.dissay.fr

Rythmes scolaires

De nouvelles activités au programme

P. 6

Place de la Grand'Cour et Clos Belhoir

Des changements à l'étude

P. 8-9

Trait de La Charbonnière

Une réalisation qui valorise le centre-bourg

P. 12

Musiques en Clain

Un tour du monde en 5 étapes

P. 14

Et aussi dans ce numéro...

Sommaire

Citoyenneté, information et communication 3-4

Education et solidarités 5-7

Développement économique, commerce et artisanat 8-10

Environnement et cadre de vie 11-12

Jeunesse, animation, vie associative, tourisme 13-15

Quelques rendez-vous à venir... 16

Sur les registres de l'Etat civil... 16

Un nouvel agent

Originaire de la région, Claire Gauche est arrivée en mairie fin octobre, suite, au départ de Sean Bource. Elle lui succède dans le suivi des marchés publics et des subventions. Des fonctions qu'elle a pu exercer durant ces trois dernières années dans un office d'habitat à Béziers. A ces missions s'ajoutent la comptabilité de fonctionnement.

Hommage à Raymond Tymen

Ancien élu de la commune, Raymond Tymen est décédé en novembre dernier des suites d'une longue maladie. Cet enseignant, amateur de basket, a débuté comme conseiller municipal en 1983 puis premier adjoint, en 1989.

Sources : Alain Licoine. NR.

Dissay, les Echos

Directeur de la publication :
Michel François, maire de Dissay

Rédacteur en chef :
Patrick Sitaud, adjoint Citoyenneté, Information et Communication,

Rédaction : les commissions municipales

Photos : Sébastien Père, Dominique Lusseau
Alain Licoine, Sophie Seguin, Nadège Roccia
François Royer

Maquette : Kazar

Imprimé par Megatop
sur papier issu des forêts gérées durablement

Contact : Mairie de Dissay
240, rue de l'église 86130 Dissay
Tél. 05 49 52 34 56
www.dissay.fr

Chères Disséennes,
Chers Disséens,

En ce début d'année nouvelle, permettez-moi en premier lieu de vous adresser, avec l'ensemble de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères pour que 2015 apporte à chacune et à chacun d'entre vous santé, bonheurs et réussite.

En 2015 plus que jamais, vous pouvez compter sur l'énergie et l'engagement des élus et du personnel municipal pour travailler à votre service et au service de Dissay, aujourd'hui 20e commune de la Vienne[1].

En 2015 plus que jamais, il nous faudra faire preuve de sérieux, de réalisme et de volontarisme, mais aussi de créativité et d'enthousiasme pour ne pas céder à la morosité et au pessimisme ambiants. Certes, la période n'est pas simple (baisse des dotations, réforme territoriale…) mais notre commune, généreuse et solidaire, foisonne d'initiatives et de ressources dans de nombreux domaines : éducation, citoyenneté, vie associative, environnement et cadre de vie… vous en trouverez, dans les pages qui suivent, de nombreux exemples !

Et à ce titre, je ne peux que vous inciter à participer, en 2015, à la mise en place de notre Agenda 21 local : cette démarche, originale pour une collectivité comme la nôtre, prend en compte les enjeux du développement durable à l'échelle de notre commune et de tous ses acteurs, des plus jeunes aux plus anciens.

Il s'agit d'un engagement fort et d'un témoignage supplémentaire de notre volonté de faire bouger et de développer Dissay, avec vous, tout en lui préservant un avenir de qualité.

A vos côtés et à votre écoute,

Michel François
Maire de Dissay

1. Au 1er janvier 2015, Dissay est la 20e commune la plus peuplée de la Vienne avec 3 143 habitants (recensement INSEE).

Réunion publique Agenda 21

La première réunion publique, organisée dans le cadre de la démarche Agenda 21, se déroulera le vendredi 23 janvier, à 20h30, à la Maison des associations. Venez nombreux !

Dissay d'hier et aujourd'hui

Deux clichés du château d'eau pris depuis la rue de Bellevue à 50 ans d'intervalle.

- La première date de la moitié des années 60 (collection).
- La seconde a été prise récemment.

Au-delà des quelques clichés diffusés dans ces colonnes à chaque parution, la page d'accueil du site Internet se fera régulièrement l'écho d'autres portraits croisés entre images du passé et du présent.

Conseil Communal des Jeunes
Onze nouveaux élus

Les élections du Conseil communal des jeunes (CCJ) se sont déroulées en salle du conseil municipal, samedi 22 novembre dernier. Les candidats étaient présents pour gérer les différentes phases de ce scrutin ouvert aux 12-17 ans de la commune. Dans une ambiance très sympathique, ils ont pu vivre pleinement la première étape de l'aventure citoyenne pour laquelle ils se sont engagés. Au terme du vote, et après dépouillement, les résultats ont été annoncés par le maire. Le nouveau CCJ a officiellement été installé le 12 décembre à 18h30, en mairie, tout juste avant le conseil municipal. Les onze jeunes élus entament ainsi un mandat de trois ans. Vous pouvez en savoir un peu plus sur chacun des conseillers en allant sur le site Internet à la rubrique Citoyenneté, Information et Communication. Ils succèdent à l'équipe précédente qui avait eu l'occasion de s'investir dans la réalisation de nombreux projets sur la commune (skate park, jeux à la plage...).

Le CCJ pour la période 2014-2017

De gauche à droite : Julie Sitaud, Yanis Raynaud, Joffroy Vermote, Clara Courteaux, Pierre Courtois-Boutet, Théo Lebeaupin, Anaïs Rolland, Paul Ferrand, Maël Aranda, Louis Argacha, Stella Mazboudi.

Distinction communale
Deux anciens élus honorés

Louis Remblier, Michel François et Daniel Champaloux.

A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, Louis Remblier et Daniel Champaloux, deux anciens élus de la commune, ont respectivement été nommés, par arrêté préfectoral, Maire honoraire et Adjoint honoraire. Un titre qu'ils ont reçu des mains du maire actuel, Michel François. Cette nomination vient récompenser la durée de leur investissement au sein du conseil municipal, soit 19 années pour chacun d'entre-eux.

Élections
On votera maintenant à la salle polyvalente

Afin de faciliter au mieux le déroulement des scrutins électoraux, les bureaux de vote seront désormais situés à la salle polyvalente, avenue du Clain. La répartition des électeurs s'effectue par ordre alphabétique (nom de naissance)(1). Début mars, les services municipaux adresseront de nouvelles cartes à tous les électeurs à présenter aux bureaux de vote. Attention, la présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) est obligatoire.

Prochain scrutin : les élections départementales les dimanches 22 et 29 mars 2015.

(1) Bureau 1 : A à D. Bureau 2 : E à M. Bureau 3 : N à Z.

Incivilités *Apprenons à bien vivre ensemble*

Bruits de voisinage, dépôts sauvages de déchets ou de résidus de travaux... la liste des incivilités est longue. Des situations pour lesquelles bon sens et civisme sont des remèdes simples mais qui peuvent s'avérer efficaces.

Bricolage et jardinage
Une utilisation réglementée

La mise en oeuvre d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est encadrée par des règles. Ainsi, leur utilisation est autorisée [1] :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
- Les samedis, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

(1) Arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007, sauf dispositions locales plus restrictives.

Rejets de résidus dans les canalisations, dépôts sauvages
Un coût important pour tous !

Lors de travaux effectués par des particuliers, nous avons récemment constaté des déversements de résidus de matériaux (béton, ciment...) directement dans les canalisations d'eaux pluviales et d'assainissements. Ces rejets obstruent très rapidement les réseaux et les endommagent gravement. Cette pratique est totalement interdite et sera sanctionnée. Nous demandons à chacun d'être vigilant par rapport à ces pratiques. Les dommages causés coûtent en effet très chers à la collectivité. A plusieurs reprises, des dépôts sauvages de gravats ont aussi été constatés sur le territoire communal. Le centre des Millas est prévu pour recevoir ce type de déchets.

Bruits de voisinage
Respect, tolérance et dialogue

Il peut arriver qu'un bruit, émis en proximité de votre lieu d'habitation, vous gêne. Quelle que soit son origine, jardinage, bricolage, animaux domestiques, chantier de travaux publics ou activités professionnelles, privilégiez, dans tous les cas, une démarche amiable. Si vous célébrez votre anniversaire, ou à l'occasion d'une fête, pensez à prévenir vos voisins. Le dialogue peut résoudre bien des conflits. Le cas échéant, invitez les personnes bruyantes à venir se rendre compte par elles-mêmes des troublent qu'elles causent. En cas de problèmes répétitifs, n'hésitez pas à en parler à vos référents de quartier. Vous trouverez la liste avec leurs coordonnées sur le site Internet de la commune (rubrique Les quartiers).

Plus d'infos sur www.sante-gouv.fr (thème Bruit)

Le saviez vous ?
Le fauteur de bruit risque une contravention de 3ème classe, pouvant aller jusqu'à 450 €.

Marche pour le climat *De New York... à Dissay !*

La plus grande mobilisation de l'hisoire pour le climat a eu lieu le dimanche 21 septembre dernier. Des centaines de milliers de personnes ont manifesté à New York, Londres, Paris et 2 000 autres endroits du globe, dont Dissay !

Les habitants de la commune n'ont pas à rougir. Près de 150 disséennes et disséens, de tous âges, ont participé à cette première édition locale de la Marche pour le climat. Un événement organisé par les professeurs de l'école primaire, épaulés par les randonneurs

du Foyer, de l'association des parents d'élèves, ainsi que Loisirs Sports Dissay. Sur près de cinq kilomètres, parents et enfants ont pu découvrir ou redécouvrir les richesses de notre territoire. La zone naturelle préservée du Coteau des pendants était, notamment, sur le parcours. Les moutons, présents à flancs de colline, encourageant les participants à être encore plus nombreux la prochaine fois.

De New-York à Dissay, cette mobilisation populaire a été prise en compte par les représentants de l'ONU réunis au sommet mondial pour le climat, la semaine suivante. L'occasion de réaffirmer qu'il est grand temps de faire quelque chose de probant pour préserver notre planète.

Repas des Aînés *Une belle journée à la salle polyvalente*

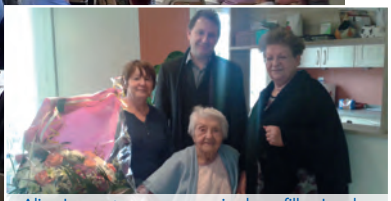

Alice Lamant, en compagnie de sa fille, Jocelyne Dumesnil, Michel François et Sophie Seguin.

Le 8 novembre dernier, les aînés de la commune âgés de 66 ans et plus ont été invités à participer au traditionnel repas, offert par le Centre communal d'action sociale (CCAS), qui s'est tenu salle polyvalente. Les 190 convives présents ont pu apprécier le repas de grande qualité préparé et servi par le traiteur Alain Ferrand (habitant de Dissay) et son équipe.

Comme chaque année, les enfants des accueils périscolaires maternelle et élémentaire se sont appliqués pour décorer les menus disposés sur chaque table. L'animation a été assurée par le groupe Carte postale qui a su alterner chansons et sketchs, créant, ainsi, une ambiance conviviale et détendue. Des présents ont été remis aux quatre doyens : Henriette Perronnet, Marie-Thérèse Devanne, André Fourgeaud et Gérard Vincent.

Par la suite, les membres du CCAS ont apporté un panier aux personnes de 70 ans et plus qui n'ont pas pu participer à la journée pour raison de santé. Le maire, Michel François, accompagné de Sophie Seguin, adjointe Éducation et Solidarités, ont ainsi remis panier, bouquet de fleurs et champagne à Madame Alice Lamant, qui a fêté ses 100 ans cette année, au domicile de sa fille.

Une naissance, un arbre... fruitier *Les jeunes pousses à l'honneur*

Il y avait de l'ambiance vendredi 21 novembre à la salle polyvalente. Comme le veut la tradition instituée en 2010, l'équipe municipale avait convié les enfants, nés au cours de l'année écoulée, et leurs parents, pour leur offrir un arbre. Cette année, un prunier mirabelle, de Nancy « prunus domestica » a été remis aux 27 familles présentes.

Après le mot d'accueil du maire, Julie Michel, agent du service espaces verts, a donné quelques conseils pour une plantation réussie et un bon entretien de l'arbre fruitier. Un buffet, préparé par l'équipe du restaurant scolaire, a ensuite permis de prolonger ce moment convivial.

Rythmes scolaires
De nouvelles activités au programme

Dans les écoles disséennes, les activités du Programme éducatif territorial (PEDT), mises en place pendant la pause méridienne, ont été reconduites à la rentrée scolaire. De nouvelles conventions ont été signées avec les associations participantes. La volonté municipale est que ces activités soient toujours gratuites pour les familles donc accessibles à tous les enfants.

Cette année, deux nouvelles associations ont rejoint les activités du PEDT. A l'école Paul-Emile Victor, des Aînés du Carrefour de l'amitié viennent faire des jeux avec les enfants dans la salle d'activité de l'école. Ils déjeunent ensuite avec les élèves, pour prolonger ces moments d'échanges. La section vannerie du Foyer d'éducation populaire et sportive (FEPS) a également répondu avec enthousiasme pour intervenir auprès des enfants. Les jeunes fabriquent un dessous de plat sous les conseils expérimentés et attentifs de Josiane et Daniel Delage, Annick Simon et Jean-Louis Barrault. Ils pourront le rapporter à la maison et faire découvrir ainsi leur travail à leur famille. L'animateur communal, Mickaël Vignolet, a proposé aux élèves de CM2, une nouvelle activité autour de la web radio. Les enfants ont choisi et travaillé un sujet qu'ils ont ensuite enregistré avec l'aide de Mickaël… comme de vrais animateurs radio. Vous retrouverez leurs enregistrements sur le site Internet de la commune.

A l'école Tony Lainé, la Cirquerie fait découvrir son art aux enfants de grande section, sur 4 séances. Une bénévole intervient toujours auprès des enfants dans le cadre « Lire et Faire Lire ». Des membres du Carrefour de l'amitié viennent jouer avec les élèves de grande section. Un moment de détente et de calme apprécié par tous qui se prolonge ensuite au restaurant scolaire pour le déjeuner.

Une belle relation intergénérationnelle s'est installée dans les deux écoles.

11 novembre
Les enfants de CM2 au cœur de la cérémonie

Cette année, les élèves de CM2 de la classe de M. Béteau et Mme Rippolès ont participé à la cérémonie du 11 novembre, en interprétant la chanson de Craonne (village du département de l'Aisne). C'est une chanson populaire et contestataire créée et chantée par les soldats français de la 1re guerre mondiale. A l'école, les enfants ont répété avec leurs professeurs. Le jour de la cérémonie, Alain Fradet, ancien directeur de l'école élémentaire de Dissay, a accompagné les élèves à l'accordéon… L'émotion était au rendez-vous.

Ecole Paul-Emile Victor
Des locaux rénovés

Cet été, l'ancienne garderie de l'école a été rénovée. Les murs ont été repeints et le sol changé. Un évier et un grand placard ont été posés permettant ainsi une utilisation plus fonctionnelle de cette salle aussi bien pour les activités de l'école que pour celles des TAP (temps d'activités périscolaires). Les fenêtres seront changées en 2015 pour une meilleure isolation.

Cérémonie des vœux
Les apprentis et les jeunes sapeurs pompiers à l'honneur

Pour la cinquième année consécutive, les apprentis de la commune, entrant en 1ère année de formation, ont été à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du maire. Le 9 janvier, un bon d'achat de 60 € a été remis par le Centre communal d'action sociale, à ceux qui étaient présents, pour les aider et les encourager dans l'apprentissage de leur futur métier. Cette année 5 apprentis en CAP, bac pro et BTS, ont été récompensés : Alicia Bernard, Thomas Charpentier, Hélène Cottet, Tony Morin, Marion Vardasca. Deux jeunes sapeurs pompiers volontaires de la commune, Thomas Dide et Aymeric Cren, ont également été mis à l'honneur au cours de la soirée.

Banque alimentaire
Mobilisation pour la collecte nationale

Cette année, la collecte nationale a eu lieu les 28 et 29 novembre auprès de la population.
La commune de Dissay y a participé avec les communes de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux et Saint-Cyr. Environ 2 tonnes de denrées ont été récoltées en supermarché. A Dissay, l'aide alimentaire a toujours lieu le dernier mercredi du mois pour les personnes dirigées par l'assistante sociale. Pour compléter l'apport alimentaire, le CCAS achète des produits d'hygiène pour chaque famille.

Marchés place Pierre d'Amboise
Des nouveaux commerçants

Les marchés des vendredis et samedis matins sont des moments de vie importants pour le commerce local sur la commune, et participent à l'animation du centre bourg. Courant 2014, de nouveaux commerçants ont fait leur apparition place Pierre d'Amboise. Le vendredi, Brigitte Brunet, de La Metairie De Treguel, à Chalandray, propose ainsi ses fromages de France. Elle prend, en quelque sorte, le relais de Françoise Debin et ses fromages de chèvre fermiers, qui a arrêté son activité l'an passé. Aux côtés de la nouvelle fromagère, la Boucherie/Charcuterie Jacques dont le magasin est place du Marché à Jaunay Clan, fait également partie des nouveaux arrivants. Ces deux nouvelles activités rejoignent les commerçants qui vous proposent leurs productions les vendredis et samedis matins, tout au long de l'année.

Vendredi : Catherine Bourguignon-Favre (primeurs), Bertrand Mizael (horticulteur), Véronique Souriau (volailles), Micheline Pouilloux (pizzas, le soir).

Samedi : Hervé Villanneau (miel), Jean-Marie Poupault (primeur), Bertrand Mizael (horticulteur), Bernard Planchon (volailles).

Dimanche : Jean-François Geay (huîtres) sauf juillet et août.

Place Pierre d'Amboise
Stationnement et circulation améliorés

La sécurité des piétons et des véhicules, place Pierre d'Amboise, a été améliorée suite aux modifications apportées l'été dernier. Le stop situé devant la boulangerie a notamment été avancé de quelques mètres afin d'accentuer la visibilité des véhicules marquant l'arrêt à cet endroit. Pour renforcer la sécurité, le carrefour a également été redessiné, les passages piétons refaits et mieux signalés.

D'autre part, l'organisation du stationnement et de la circulation sur la place Pierre d'Amboise a également fait l'objet d'améliorations. Le trafic automobile est dorénavant géré de manière différente et plus sûr. Deux entrées sont ainsi possibles, côté Poste et côté Château. La seule sortie autorisée se situe côté Château. Les jours de marché, l'entrée et la sortie se font uniquement côté Château. Pour ces réalisations, l'équipe municipale a pris en compte et confronté divers points de vue et remarques recueillis auprès des commerçants de la place ou des marchés, des habitués et des riverains. Les places de parking sont à présent marquées au sol, et un emplacement « Personne à mobilité réduite » réglementaire est réservé au plus près des commerces. L'ensemble de ces aménagements a été préparé et réalisé par les services techniques de la commune.

Place Grand'Cour
Des changements

Le 3 octobre dernier, les habitants et les acteurs économiques, qui vivent sur et autour de la place de la Grand'Cour et du Clos Belhoir[1], se sont rencontrés afin de discuter des améliorations à apporter à cet espace de vie central de la commune. Cette rencontre a eu lieu à la mairie, en présence du Maire et de plusieurs adjoints et élus municipaux. Elle fait suite à divers échanges et demandes relevés avant et après les dernières élections municipales.

L'objectif de cette réunion était de lancer une démarche commune, au cours de laquelle chacune et chacun a pu donner son avis, et aussi entendre celui des autres. Les échanges ont été cordiaux et respectueux, innovants et approfondis.

Les sujets abordés ont été variés, avec, en premier thème, le stationnement, et pas seulement sur la place. Le sens de circulation sur la place de la Grand'Cour, les cheminements piétons et deux roues, l'accessibilité ont aussi été abordés. L'éclairage public, l'embellissement et le fleurissement, ainsi qu'une étude pour la mise en place d'un abribus sur la place étaient également au programme. Les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.

Cette première étape va être suivie par un compte rendu précis et exhaustif des propositions et idées relevées lors de la réunion. Il sera

et Clos Belhoir
à l'étude

remis à l'ensemble des habitants et commerçants du quartier. Les chiffrages suivront pour budgétisation sur toute l'année 2015, avec une exception : la mise en place de l'abribus dès ce début d'année notamment pour protéger les collègiens qui attendent le bus à cet endroit. Le nouvel abribus sera posé sur l'emplacement retenu lors de la réunion.

Le prochain rendez-vous est prévu pour mars ou avril prochain. Lors de cette rencontre, la municipalité présentera à la population le projet d'aménagement, ainsi que les échéances de réalisation.

Merci à tous les participants qui ont su enrichir le débat de la connaissance, au quotidien, de leur quartier. Ils permettent, ainsi, d'avoir matière et réflexion pour décider des changements à apporter autour de ces lieux de vie.

(1) Place de la Grand'Cour, rues du Clos Belhoir, des Lordières, de la Ferrandière et du Parc.

Le commerce disséen n'est pas épargné.

L'équipe municipale ne peut que regretter la cessation d'activité de la supérette Coop et de la boucherie Vincent. La municipalité s'engage pour apporter toute l'aide et le soutien nécessaire à l'installation de nouveaux commerces.

PPE Groupe
A la pointe de l'innovation

Installée sur notre commune courant 2014, PPE Groupe est dirigée par Pierre Roux. La société développe trois activités : les panneaux composites, la production plastique, et l'étanchéité colle et sol.

« *Matériau, léger et aisément façonnable, le plastique est devenu incontournable pour de nombreuses applications du quotidien,* commente Pierre Roux. *Mais ce matériau a aussi des inconvénients, notamment sa faible robustesse.* »

PPE et ses quatre salariés apportent des solutions innovantes à ces enjeux. La société est, ainsi, le revendeur exclusif du Monopan, en France. Ce panneau composite est le plus léger et le plus résistant parmi ceux du marché. « *Sa fabrication, issue du thermo soudage, procédé unique au monde, permet, notamment, de renforcer sa solidité et sa résistance, sans pour autant utiliser de colles. La légèreté du Monopan autorise de nombreuses applications en carrosserie industrielle. Il permet, notamment, de réduire par trois le poids des caisses de camion ou de remorque.* » Un produit qui trouve également des utilisations dans le secteur de l'emballage.

La production plastique, en série ou à l'unité, permet à PPE de réaliser des pièces techniques, sur mesure.

PPE distribue également les produits de la gamme carrossiers de Boulenger, leader européen des sols en caoutchouc, particulièrement adaptés aux transports d'animaux vivants. Un fabricant qui fournit également la société disséenne en revêtements à base de granulés caoutchouc. « *Ils servent à la réalisation de terrasses ou d'entourages de piscine, en neuf ou sur supports existants. De plus, grâce à un procédé innovant d'inclusion de motifs, il est possible de personnaliser les revêtements.* »

Contact : PPE GROUPE
283, route de Parigny - 86130 Dissay
05 49 46 43 06 - info@poitou-pe.com
www.poitou-pe.com
Ouvert (jours d'ouverture) de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Créatissimo cosmétique
Une histoire de famille

Crée au cœur du Marais poitevin en 1998 par Lore Anne False, Créatissimo c'est l'histoire d'une mère et sa fille. Maryline Gendre a rejoint l'aventure de sa maman en 2001. Elle se sont installés à Dissay en 2006. Maryline assure seule la gérance de l'entreprise depuis mai 2014. Véritable professionnel de la cosmétique et de la parfumerie au service des particuliers, Créatissimo propose des produits haut de gamme fabriqués dans le sud de la France, avec notamment des soins bio. Janvier 2015 verra le lancement de la propre marque de produits cosmétiques de Créatissimo sous le nom Camille Gabylore. « *Pour moi, c'était l'envie de donner une signature personnelle et unique à une aventure exceptionnelle,* confie Maryline Gendre. *Pour ma maman, c'est clairement l'œuvre d'une vie !* »

Contact : 05 49 00 52 09
maryline.gendre@gmail.com.
www.camillegabylore.com à partir de février. Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h

SNBR *Une nouvelle implantation à Dissay*

En avril dernier, la Société Nouvelle Blain Ratet (SNBR) s'est implantée route de Parigny, dans l'ancien bâtiment de VEB. La toute nouvelle société avait précédemment racheté les fonds d'activités de Blain et Ratet, basée, depuis plusieurs décennies, à Beaumont. « *Nous prenons ainsi la suite de l'entreprise créée par Francis Blain,* commente Patrick Barbot, gérant de SNBR. *Cette société bénéficie d'une très forte notoriété. Avec SNBR, nous allons poursuivre le développement des activités dans le domaine des constructions neuves, rénovation de maisons, bâtiments industriels ou commerciaux. La réfection et la rénovation de monuments historiques, églises et ponts, mais aussi les interventions en milieu aquatique, font également partie de notre catalogue de prestations.* » Patrick Barbot est assisté de Pascal Dessault, responsable de travaux chez Francis Blain, qui assure la direction de la nouvelle entité. La société emploie 21 salariés sur le site disséen de 10.000 m².

Contact : SNBR. 227, route de Parigny - 86130 Dissay
05 49 85 54 15 - contact@snbr86.fr
www.snbr86.fr.
Ouvert du lundi au vendredi, 8h - 12h30 / 13h30 - 18h.

De la société Blain à SNBR.

L'entreprise de maçonnerie générale Blain a été créée par Francis Blain, en 1979, à Beaumont. En 1994, il élargit ses domaines d'activités en rachetant la société Ratet, spécialisée en charpente, couverture et menuiserie. Vingt ans plus tard, à l'âge de la retraite, Francis Blain transmet les savoir faire développés au cœur de son entreprise à l'équipe de SNBR.

Compagnie Coloniale
Une société bien dans ses murs

Compagnie Coloniale est devenue propriétaire des bâtiments dans lesquels elle se trouvait jusqu'alors en location. Reprise en 2010 par Vincent Balaÿ, l'entreprise est implantée dans les locaux de l'ancienne entreprise Fralib Royco, au 717 rue de la Gare.
Cet achat traduit la bonne santé et la vigueur de l'entreprise. Une acquisition qui va permettre à la plus ancienne marque de thé française de pérenniser et développer son activité dans des conditions sereines et optimales. C'est donc une excellente nouvelle pour les 14 salariés de la société.
Ce fleuron économique installé à Dissay est spécialisé dans l'aromatisation et le conditionnement de thé de qualité. Compagnie Coloniale ne cesse de gagner de nombreuses parts de marché en France. Elle est, ainsi, le fournisseur exclusif des thés pour l'ensemble des lignes TGV. Son développement vise également l'international. Elle exporte au Japon depuis 2013, et en Allemagne depuis l'an dernier.
En complément de son activité, Vincent Balaÿ loue une partie des 12 000 m² des bâtiments à d'autres entreprises. Il héberge ainsi des zones d'entreposage (pour la société *Géodis-Chaveneau* Bernis). Il souhaite étendre ce type de prestations, avec des activités de stockage, mais aussi en accueillant d'autres activités

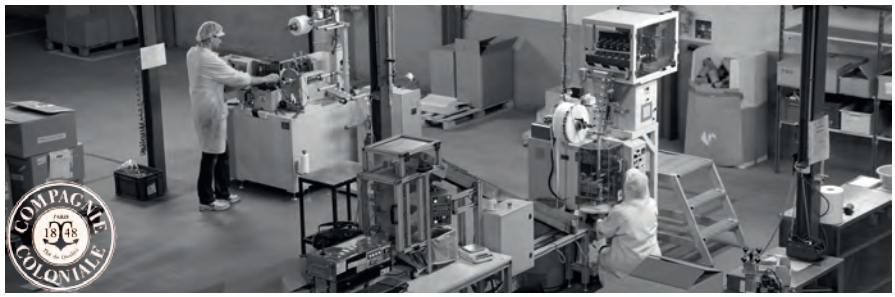

Contact : Compagnie Coloniale.
05 49 62 82 10

Rétrocession

Une procédure longue et rigoureuse

Au cours des dix dernières années, plusieurs lotissements ont été réalisés sur la commune. Des opérations menées soit par des lotisseurs, soit par des investisseurs privés. Pour quatre de ces zones, une rétrocession dans la domaine public peut être envisagée. Voirie, espaces verts et réseaux du quartier des Daumonts, du lotissement de Bellevue, du lotissement du Petit Sentier, de l'allée du chêne vert et des châtaigniers, sont, ainsi, susceptibles d'être transférés au patrimoine communal.

Cette procédure n'est pas obligatoire et reste un choix de la municipalité. En effet, toute rétrocession de lotissement induit, pour une collectivité, des frais supplémentaires d'entretien (voirie, espaces verts, réseaux…). Une fois que les élus décident de débuter la procédure, le demandeur doit fournir à la collectivité un ensemble d'éléments administratifs nécessaires à l'étude et à la constitution du dossier[1]. Dans un second temps, un état des lieux doit être réalisé afin de vérifier la conformité des installations avec les plans de récolement[2]. Ces opérations étant à la charge du demandeur. Ensuite, un procès-verbal de l'ensemble de ces actions doit être validé par le conseil municipal afin d'autoriser la signature de l'acte de cession, auprès d'un notaire. Cette procédure est donc longue et rigoureuse. La rétrocession des Daumonts sera effective en début d'année 2015. Le lotissement de Bellevue et du Petit Sentier sont actuellement à l'étude.

[1]Cahiers des charges, règlements du lotissement, acte de cessions et titre de propriété s'il y a, déclaration d'achèvement de travaux et certificat de conformité, plan parcellaire, plan des espaces verts, plan des réseaux...

[2]Décrit les travaux réalisés.

Salle polyvalente et gymnase

Des aménagements complémentaires

Les derniers travaux de cet équipement phare de la vie culturelle et sportive de la commune sont maintenant terminés. Ils ont été complétés par la mise en route technique du chauffage de la salle polyvalente. Ce dernier est désormais commandé par informatique. Un plus pour réaliser des économies d'énergie, en complément du renforcement des isolations intérieures. L'installation de banquettes et de porte manteaux dans les vestiaires était également au programme.

En parallèle, une étude est en cours pour l'aménagement du parvis. Des revêtements différenciés (alternance enrobé et béton désactivé) pour gérer les circulations piétonnes et automobiles sont évoqués. La création d'un petit théâtre de verdure devant la scène est envisagée. L'organisation de l'éclairage est aussi à l'étude sur l'ensemble de l'espace. Les travaux définitifs seraient envisagés en deux temps : 2015 et 2016.

Nouveaux abribus

Mieux protéger les scolaires

Afin de protéger aux mieux nos enfants scolarisés qui prennent les transports en commun, le renouvellent de trois abribus est réalisé tous les ans. En 2014, l'arrêt de la rue de Bellevue, et ceux de Beaulin et de Chaix, ont chacun reçu un abribus flambant neuf. L'abribus du bois de Chaume a été déplacé pour améliorer la sécurité et l'accessibilité, puis repeint.

Pour 2015, nous envisageons la pose d'un neuf pour Maisonneuve. Cet arrêt sera déplacé à un meilleur emplacement afin de renforcer la sécurité. Un nouvel abribus sera installé place de la Grand'Cour. Une troisième implantation sera déterminée dans l'année.

Plantation de haies

Préserver et enrichir la biodiversité

Notre commune dispose d'un réseau de chemins très fréquentés. L'équipe municipale envisage un programme de plantation de haies, avec des espèces locales sur plusieurs secteurs. Une démarche gérée en collaboration avec la Communauté de communes du Val Vert du Clain et l'association Prom'haies. Les haies jouent de multiples rôles. Elles contribuent notamment à protéger des vents dominants, participent à l'enrichissement de la biodiversité et peuvent ainsi servir de refuge aux oiseaux, insectes et mammifères. C'est également un élément important pour matérialiser les continuités écologiques qui on été prévues dans le Plan Local d'Urbanisme.

www.promhaies.net.

Trait de La Charbonnière

Une réalisation qui valorise le centre-bourg

Après plusieurs semaines de travaux, le Trait de la Charbonnière a dévoilé sa nouvelle configuration lors d'une cérémonie organisée début novembre 2014. A cette occasion, les élus avaient convié les riverains et toutes les personnes ayant contribué à la bonne réalisation de cette opération de rénovation. En présence de Francis Girault, conseiller général, de représentants du cabinet d'urbanisme Parcours, qui a supervisé l'étude du chantier, du responsable de l'entreprise Colas, qui a réalisé les travaux et d'agents du service technique de la Communauté de communes, le maire, Michel François, a rappelé l'importance de cette réalisation qui préfigure les futurs chantiers du centre-bourg. Comme l'expliquait Françoise Debin, adjointe Environnement et Cadre de vie, la rénovation de cet axe reliant le haut de la commune au centre-bourg s'est échelonné sur plusieurs années. Au terme du programme de réfection, cette rue présente une alternance de pavés et de béton désactivé qui s'harmonisent avec le patrimoine bâti environnant. Le Trait de la Charbonnière a pris sa fonction piétonne et est fréquemment utilisée par les randonneurs. Cette voie offre à tous une vue magnifique sur le parc et le château.

Coût total du chantier : 135 046 €.

Autofinancement
Ville de Dissay : 54 850 €

Subventions :
- Conseil général : 26 196 €.
- Pays Haut Poitou et Clain : 54 000 €.

Rue des Bouleaux

Rénovation en 2 phases

La rue des Bouleaux a été refaite à neuf l'été dernier. Cet axe, très emprunté, présentait des traces importantes de dégradation dans la partie comprise entre l'avenue du Clain et le pôle médical. La chaussée a été reprise en profondeur.

Cette voie s'est ainsi dotée d'une structure stable, à même de recevoir l'enrobé en chaussée lourde posé par la suite. Un type d'aménagement nécessaire, répondant aux contraintes liées au passage des cars scolaires. Les bordures de trottoirs, ainsi que les ouvrages d'eau et d'assainissement ont été remis en état. La deuxième partie du chantier concernait la rénovation du réseau d'eaux pluviales. Une opération conçue afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie du chemin des Meuniers, vers le réseau de la rue de la Grève et ensuite vers l'Avenue du Clain.

Les fossés ont notamment été remodelés le long de la rue de la Grève et en face du city stade. Cet aménagement permet d'éviter le ruissellement des eaux vers la rue du Froment et de se prémunir, ainsi, de débordements en cas de fortes pluies.

Cette deuxième partie de la rue des Bouleaux fera prochainement l'objet d'un traitement de voirie, lors de la mise en œuvre de la zone constructible, située à coté de la crèche.

Centenaire de la Première Guerre mondiale

Dissay au rendez-vous

L'année 2014 marque le début du cycle du centenaire de la Première Guerre mondiale. Chaque commune le commémore à sa manière, pour ne pas oublier ceux qui ont été blessés, amputés, traumatisés, morts au combat ou des suites de blessures.

Dissay vous a proposé, durant le mois de novembre dernier, une exposition à la médiathèque. Objets, affiches et photos vous ont fait découvrir le quotidien des poilus. La lecture du récit de guerre de Charles Comte, qui s'y est déroulée, restera comme un des temps forts de cet événement. Un moment dédié à la mémoire, en présence du fils du poilu disparu, qui habite Dissay depuis plusieurs années.

Et que dire de la commémoration du 11 novembre où, devant une assistance rarement aussi nombreuse pour une telle cérémonie, des élèves de l'école Paul-Émile Victor, entourés de leurs professeurs, ont chanté « la chanson de Craonne » (voir p. 7).

Afin de participer pleinement à cette commémoration, durant les quatre ans, la municipalité honore la mémoire des Disséens morts lors de la « grande guerre ». Ainsi pourrez-vous découvrir, ponctuellement, sur le site Internet, cent ans jour pour jour après leur décès, une courte présentation de chacun des poilus de notre commune, disparus pendant le conflit. Plus de cinquante portraits seront, ainsi, mis en ligne jusqu'au 30 septembre 2018, tout juste cent ans après la mort de Jules Busseau, dernier Disséen à succomber. Vous pouvez retrouver l'ensemble des portraits déjà publiés sur *dissay.fr*, dans la rubrique « citoyenneté / commémoration 14-18 ».

D'autres temps forts vous seront proposés avant le 11 novembre 2018, pour nous permettre de tourner les pages de ce livre d'histoire écrit par nos aïeux et reprendre, ensemble, la phrase qu'ils entonnèrent après-guerre : « *Plus jamais ça* ».

C'est la rentrée !

Un événement convivial

Dissay est très attachée à son tissu associatif. Le Forum des Associations permet de rendre hommage à ses différents acteurs.... Et pour le dynamiser, l'équipe municipale a décidé de faire du 6 septembre dernier une journée de fête.

Elle a débuté par l'accueil des nouveaux habitants arrivés sur la commune dans les 12 derniers mois. Les élus ont ainsi pu leur faire découvrir Dissay lors d'une visite guidée en car. Puis, un repas a été offert aux familles présentes pour faire connaissance, en toute convivialité, avec les élus et les responsables associatifs qui préparaient le Forum des associations.

En effet, l'après-midi a permis aux associations sportives, culturelles et sociales de Dissay et des environs de présenter à la population tous leurs savoir-faire.

La journée s'est poursuivie avec un

apéro-concert animé par la Banda l'Espérance de Dissay. La restauration était assurée par le Comité des fêtes. Pour clore la soirée, un feu d'artifice musical a illuminé la nuit disséenne. Un public très nombreux a participé à cette journée conviviale et festive, devenue le moment incontournable qui marque le démarrage de la saison pour chaque association.

Musiques en Clain

Un tour du monde en 5 étapes

La nouvelle saison de Musiques en Clain a commencé. Elle reste fidèle à ses grands principes. Un prix abordable (10 € maximum) et une programmation éclectique. Jugez-en !

Le 7 décembre 2014, une centaine de spectateurs a pu apprécier « Happy Voices », un trio de Gospel féminin accompagné par le pianiste Jean-Jacques Ramahéfarivony.

Il vous reste à voir :

Le 31 janvier, « Lagrima Azules » : Un beau voyage entre le Jazz et le Flamenco. Ce trio est né de l'amour du flamenco, du jazz et de la musique du Pays basque.

Le 14 février, « Trio Alzéa » : ce groupe a construit son répertoire musical au travers des parcours singuliers des trois musiciennes : la Hongrie terre d'origine de Viviane Szabo, le jazz et le flamenco pour Cécile Cappozzo, la musique

roumaine pour Elise Kusmeruck.

Le 21 mars, « Sexteto Guardiola » : le Sexteto Guardiola est un ensemble de tango argentin basé à Barcelone. Ce groupe a été créé autour des instruments caractéristiques des orchestres de tango (bandonéon, deux violons, piano, contrebasse et voix).

Le 18 avril, « Duo Fortecello » : La violoncelliste polonaise Anna Hamayon et le pianiste franco-espagnol Philippe Argenty, directeur artistique de cette saison musicale, ont souhaité réunir les musiques issues de leurs racines et sensibilités respectives en un programme.

Comme les années précédentes, chaque concert de cette saison musicale est suivi d'une intervention réservée aux élèves de l'École Paul-Émile Victor.

Bon tour du monde en musique.

Les repas de quartier

La citoyenneté passe à table !

Les repas de quartier sont devenus une institution à Dissay. De nombreuses personnes se réunissent ainsi afin de partager, d'échanger et aussi se découvrir les uns et les autres autour d'une table. Cela permet de combattre la solitude de certaines personnes et d'entretenir l'entraide de voisinage, ou simplement de faire connaissance avec ce voisin avec qui on échangeait uniquement des « bonjour » furtifs.

Et si cela n'existe pas dans votre quartier, lancez l'idée. Les repas de quartier, mode d'emploi : ces repas consistent, en une journée définie par un groupe d'habitants qui invitent l'ensemble de leurs voisins. Suivant les endroits, il s'agit d'un plat unique confectionné ensemble ou bien d'un pique-nique où chacun apporte un panier qui sera mis en commun.

À cette occasion, les groupements d'habitants demandent un soutien matériel de la mairie qui s'efforce toujours d'y répondre. Il peut prendre différentes formes : mise à disposition de tables, chaises, tivolis, barrières de sécurité… mais également si nécessaire, rédaction d'un arrêté municipal pour réglementer la circulation ou autoriser l'implantation sur un terrain municipal.

N'hésitez-pas à contacter la mairie à ce sujet.

Site Internet

Découvrez Dissay en anglais !

Le site Internet de notre commune a récemment pris des accents d'outre-manche. Les pages dédiées au tourisme sont en effet désormais accessibles en anglais. En cliquant sur le petit drapeau britannique, situé en haut à droite de la page d'accueil, vous accédez à la version du texte dans la langue de Shakespeare. L'opportunité de faire connaître, encore mieux, les charmes de Dissay aux touristes anglophones ! En facilitant l'accès aux informations pratiques en langue étrangère, nous contribuons au développement de l'attractivité de notre commune. Animations festives, chemins pédestres, pistes cyclables... ce ne sont pas les occasions qui manquent pour les personnes de passage ou les touristes de profiter de leur séjour. Un voyage au cœur de Dissay, que les globe-trotters anglophones pourront dorénavant débuter en ligne, sur le site Internet de la commune.

Jumelages
Un programme riche

Les échanges se sont poursuivis en 2014 avec les habitants des villes jumelles de Dissay. En juillet, un petit groupe de Disséens s'est rendu à Vila Nova da Barquinha, au Portugal, à la rencontre de nos amis italiens de Madone. En août, ce sont des délégations des deux villes que nous avons accueillies à Dissay. Des rencontres toujours aussi riches et chaleureuses pour construire au quotidien l'Europe de demain. Le programme des prochaines années est fixé : déplacement à Madone du 17 au 23 août 2015, accueil à Dissay en 2016 et déplacement à Vila Nova da Barquinha en 2017.
Le comité de jumelage n'est pas un club fermé. Il cherche, au contraire, sans cesse, à se renouveler. Si vous êtes intéressés par ces échanges ou pour tous renseignements, contactez Christine Brémond au 05 49 88 90 38.

Foyer d'Éducation Populaire et Sportif
Bientôt 50 ans

Le Foyer d'Éducation Populaire et Sportif de Dissay fêtera son cinquantenaire en novembre prochain. Dans ce cadre, l'association recherche tout document ou matériel usuel de cette époque pour une exposition (photographies, journaux, affiches cinéma ou de spectacles, pochette de disques, etc.).
Contact : François Royer
05 49 52 44 37 / 06 08 50 65 00.

Vie associative
Deux nouvelles associations

Loisirs Sports Dissay
Des activités multisports

Loisirs Sports Dissay (L.S.D.) est une nouvelle association créée en septembre 2014. Son stand a d'ailleurs connu un vif succès au forum des associations. Son objectif est la pratique de différents sports, sans aucun esprit de compétition, dans le but de se détendre.
L'association est ouverte à tous les adultes, hommes et femmes. Les activités se déroulent le dimanche matin de 10h à 12h au gymnase. On peut aussi bien pratiquer le basket, le volley, le handball, le badminton, mais aussi des activités hors du gymnase (randonnée pédestre, voile, accro-branche, canoë…). Les disciplines pratiquées sont choisies en fonction d'un calendrier établi avec les adhérents.
Contact : Rodolph Barrault
Tel : 06 14 42 67 89
Mail : loisirs.sports.dissay@gmail.com

Pétanque Club Dissay
Un nouveau départ

C'est le renouveau du Pétanque Club Dissay ! Après quelques années en sommeil, le Pétanque Club Dissay repart sous la présidence de Didier Lebeau en partenariat avec Nathalie Ducouret. Les activités de l'association reprendront au cours de l'année 2015, au complexe sportif Jacques Karaguitcheff, après la remise en état des terrains. Les dates de démarrage des entraînements vous seront communiquées ultérieurement.

L'association est ouverte à tous, hommes et femmes, jeunes ou adultes. Les membres du club seront heureux d'accueillir toutes les personnes intéressées par la pratique de la pétanque.
Contact : Laurence Raynaullt
Tél : 06 34 90 95 68
Mail : laurence.raynault1@orange.fr

Salon de l'artisanat

Organisé par le Foyer d'éducation populaire, le salon de l'artisanat a fêté ses 20 ans avec un beau succès public

Concert de la Banda

Les spectateurs sont venus très nombreux assister à cette prestation inédite de la Banda dans l'église de Dissay, en novembre dernier.

Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur **www.dissay.fr**

JANVIER 2015		
Vendredi 9	Vœux du maire	Salle polyvalente
Samedi 10	A.G. section locale de la FNACA	Maison des associations
Samedi 10	Stage de danse - Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Vendredi 16	Concours de belote - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 17	Stage Taï-chi-chuan - FEPS	Maison des associations
Samedi 17	Stage et soirée Swing - La CiRQueRie	Chapiteau de Puygremier
Dimanche 18	Thé dansant - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Vendredi 23	Réunion publique, démarche Agenda 21 - Mairie	Maison des associations
Vendredi 23	A.G. Mölkkyroscope	Clos-Belhoir
Samedi 24	Cinéma de Nini - Comité des fêtes	Salle polyvalente
Samedi 24	Galette de l'ADMR	Maison des associations
Samedi 31	Concert Musiques en Clain - Lagrima Azules	Salle polyvalente
FÉVRIER 2015		
Dimanche 1	Loto - APE les p'tits les grands	Salle polyvalente
Vendredi 6	Ludo'Trot (ludothèque) - Val Vert du Clain	Maison des associations
Samedi 14	Concert Musiques en Clain - Trio Alzéa	Salle polyvalente
Mercredi 18	L'heure du conte	Médiathèque
Samedi 21	Représentation du théâtre de Limalonges - Théâtre du Clos-Belhoir	Salle polyvalente
Samedi 28	Loto - CSD Foot	Salle polyvalente
MARS 2015		
Samedi 7	Soirée dansante - Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Samedi 14	Soirée dansante - Banda l'Espérance	Salle polyvalente
Jeudi 19	Commémoration guerre d'Algérie	Monument aux morts
Vendredi 20	Carnaval des écoles - Écoles + APE + comité des fêtes + Mairie	Rues de Dissay
Vendredi 20	Concours de belote - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 21	Concert Musiques en Clain - Sexteto Guardiola	Salle polyvalente
Dimanche 22	Élection départementale 1er tour	Salle polyvalente
Vendredi 27	Ludo'Trot (ludothèque) - Val Vert du Clain	Maison des associations
Samedi 28	Représentation théâtrale - 1, 2, 3 en scène	Maison des associations
Samedi 28	Dissay'Quoi - Comité de jumelage	Salle polyvalente
Dimanche 29	Élection départementale 2e tour	Salle polyvalente
AVRIL 2015		
Samedi 11	Stage de danse et soirée - Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Dimanche 12	Concert de printemps - Accroch'et vous	Maison des associations
Samedi 18	Concert Musiques en Clain - Duo Fontecello	Salle polyvalente
Samedi 25	Vide grenier - Karabouille	Esplanade du 14 juillet
Samedi 25	Soirée dansante - APE les p'tits les grands	Salle polyvalente
MAI 2015		
Vendredi 1	Thé dansant - FNACA	Salle polyvalente
Vendredi 8	Commémoration armistice de 1945	Monument aux morts
Samedi 9	Stage Taï Shi - FEPS	Maison des associations
Samedi 9	Soirée dansante - Basket-club Val Vert du Clain	Salle polyvalente
Mercredi 13	L'heure du conte	Médiathèque
Samedi 16	Open de mölkky - Mölkkyroscope	Camping municipal
Vendredi 22	Ludo'Trot (ludothèque) - Val Vert du Clain	Maison des associations
Samedi 30 et dimanche 31	Dissay en fête - Comité des fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 31	Passage du marathon Poitiers-Futuroscope	Rues de Dissay
JUIN 2015		
Samedi 13	Stage de danse - Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 20	Finale du trophée JVC - Judo club Val Vert du Clain	Gymnase
Vendredi 26	Fête « Vive l'été et la musique » - APE + comité des fêtes + Mairie	Esplanade du 14 juillet
Vendredi 26	Ludo'Trot (ludothèque) - Val Vert du Clain	Maison des associations
Fin Juin à Septembre	« Les rendez-vous de l'été 2013 » - Mairie	Dissay
JUILLET 2015		
Dimanche 5	Thé dansant - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Mardi 14	Fête nationale	Monument aux morts

Sur les registres de l'Etat civil disséen, *au cours des derniers mois...*

20 naissances...

- AUBUGEAU Axel Raphaël
- BARRIERE MORIN Noé
- BERNARD Ewen Christian Marcel
- BLAINEAU Louna Claire Catherine
- BOUSSATON VANBELLINGHEN Léontine
- BRISSON Sam Rémy
- BRUNET Kélia Anne-Marie Catherine
- COLIN Lylou Sabrina Alyssia
- EQUEAULT MALDONADO Mathis Lucas Louis
- FOULON Dany Bo Claude
- FRADIN Marion Cécile Olivia
- GHODHANE Sarah Lana
- HAZMOUNE Mélissa
- JACQUES Sacha Christian Marcel
- PIGNOUX Lilou Noémie Laure
- RICHARD Hailey Kimberley Enola
- ROCCIA Arya
- SOUVIGNON GUSSEAU Eric Rémy Jean-Jacques
- VENAULT Hermione Irène
- VERMEULEU Louka Rénald Roger

1 mariage...

- **Le 16 août,** Adeline Cécile BORG et Thomas MESMIN

9 décès..

- AMIRAULT Hubert Désiré
- BÄR Hans Joachim
- BELLIN Odette Adeline Clémentine, veuve PEPIN
- DECKER Guy
- DEVANNE Joseph Gérard Moïse
- LAURENT Alfred Altidore
- MACHARD Jacques Eugène Charles
- MARTIN Jean Bernard
- MEYNARD Lilou Marie